



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

Le comité a souhaité aider les clubs à se développer. Il a mis à disposition deux salariés par le biais d'un Groupement d'Employeur qui propose son aide à tous les clubs.

L'adhésion de 12 clubs à ce GE après 3 saisons d'existence est la preuve de l'efficacité de la mutualisation des ressources salariées.

Au mois de septembre nous aurons une salariée supplémentaire sur la communication, le marketing digital et la gestion de l'événementiel.

Ses compétences peuvent nous aider à poursuivre le développement de notre sport sur le département.

Le nombre des licenciés de la Loire est de 3343, il était de 3027 la saison dernière (soit 10 % de hausse essentiellement sur les catégories jeunes) pour 3185 en 2019 (avant covid).

Le GE a permis à des clubs non employeurs d'accéder à ce développement.

Nous avons renforcé notre aide à la constitution de dossiers de subvention, pour que les clubs bénéficient de financements et pérennisent leurs actions (12 dossiers ANS : record absolu sur la région AURA)

Nos sélections de jeunes ont retrouvé la compétition inter-comités avec toujours des difficultés pour les filles et une participation au tour national pour les garçons que nous avons organisé avec l'aide du club de l'US Monteil. Une réussite handballistique et financière.

Nos salariés sont de plus en plus investis dans les formations techniques et arbitrage, et depuis cette saison Laurent assure l'encadrement technique de l'équipe de ligue.

Au niveau sportif, il faut souligner les bons résultats des filles de St-Etienne qui se maintiennent en N1 et celles de St-Chamond qui ont fait une belle saison en N2. Les garçons de St-Etienne terminent encore cette saison 3ème de leur poule de N2.

Il faut noter également la qualité de la formation dans les clubs avec régulièrement des joueuses et joueurs pensionnaires des pôles espoirs et sélectionnés en équipe de ligue.

A noter l'équipe de -13 f de St-Chamond qualifiée dans le dernier carré des finalités régionales

Je souhaite renouveler mes remerciements à nos partenaires institutionnels en particulier le Conseil Départemental pour le maintien de leurs aides, le CDOS pour leur soutien permanent et le SDJES pour l'accompagnement de nos dossiers depuis toutes ces années.

Le président,
Jean-Pierre Defour